

Déclaration politique du groupe Union Centriste & Indépendants

(Art. 5 du Règlement du Sénat)

Le Groupe Union Centriste & Indépendants rassemble des sénateurs issus des différentes sensibilités centristes ainsi que des sénateurs partageant leurs valeurs et leurs convictions. Cette diversité constitue sa richesse. Elle repose sur une même exigence : défendre une ligne politique fondée sur la liberté de jugement, le sens des responsabilités et le refus de tout dogmatisme.

Membre de la majorité sénatoriale, le Groupe Union Centriste & Indépendants entend continuer à prendre toute sa part à l'action de notre assemblée, tout en préservant sa liberté de réflexion et d'expression. Cette indépendance ne signifie ni isolement ni opposition systématique. Elle implique de pouvoir apprécier chaque décision au regard de l'intérêt général, de nos convictions et de la réalité des territoires.

Cette démarche s'inscrit dans notre conception du bicamérisme. Dans une période où la vie politique nationale est marquée par une forte fragmentation et par la difficulté à dégager des majorités durables, le Sénat doit plus que jamais être un lieu de stabilité, de dialogue et de construction. La qualité du travail parlementaire, l'exigence du contrôle de l'action du Gouvernement et la capacité à élaborer des solutions concrètes doivent contribuer à restaurer la confiance dans nos institutions.

Nous sommes convaincus que la responsabilité politique suppose de savoir rechercher les accords utiles lorsque l'intérêt général l'exige, mais aussi d'assumer les réformes et les décisions difficiles lorsqu'elles sont nécessaires. Le courage politique consiste parfois à prendre des décisions qui ne recueillent pas immédiatement l'adhésion de tous, lorsque l'avenir du pays commande de dépasser les postures et les calculs de court terme.

Notre conception de l'action publique repose également sur une conviction essentielle : **l'efficience doit devenir une exigence permanente**. L'État, les collectivités territoriales et l'Union européenne doivent être capables de produire davantage de résultats avec les ressources dont ils disposent. La multiplication des normes, des procédures et des dispositifs ne saurait tenir lieu de politiques publiques. Chaque mesure doit pouvoir être évaluée au regard de ses objectifs, de son coût et de ses résultats.

Cette exigence est indissociable de la **soutenabilité financière de l'action publique**. L'accumulation de la dette et des déficits ne peut constituer une réponse durable aux défis auxquels notre pays est confronté. La maîtrise de la dépense publique, qui intègre la lutte contre toutes les fraudes, est une condition de notre souveraineté et de notre capacité à agir dans la durée. Elle doit permettre de préserver les moyens nécessaires à l'investissement, à la protection

des plus fragiles et à la préparation de l'avenir. Nous voulons une action publique à la fois plus efficace, plus simple et financièrement soutenable.

Nous voulons une Europe plus forte, plus unie et plus efficace. Face au retour des rapports de force et à l'intensification des compétitions géopolitiques, économiques et technologiques, la France ne peut défendre seule ses intérêts et ses valeurs. L'Europe doit être en mesure de peser davantage dans le monde, de renforcer sa sécurité, son indépendance énergétique et sa compétitivité, tout en protégeant le modèle démocratique qui fonde son unité. Mais une Europe plus forte doit aussi être une Europe plus efficiente : elle doit concentrer son action sur les enjeux qui justifient une réponse commune, simplifier ses règles et éviter de produire des normes inutiles ou redondantes. L'Europe doit être capable d'agir et de protéger, sans s'éloigner des citoyens et des territoires. A ce titre, l'Europe doit être plus forte là où la dimension continentale est nécessaire, et plus respecter le principe de subsidiarité là où les États et les territoires sont les mieux placés pour agir. Cette ambition européenne s'inscrit dans une France pleinement ouverte sur le monde. Les Français établis hors de France constituent une richesse pour notre pays et nos entreprises. Ils contribuent, par leur présence et leur engagement, à leur rayonnement. Le Groupe Union Centriste & Indépendants entend veiller à la pleine effectivité de leur accès aux services publics et au maintien d'un lien étroit avec la Nation. De même nous souhaitons **renforcer la diplomatie parlementaire**, complément indispensable de l'action diplomatique du Gouvernement.

Nous défendons une économie de liberté et d'initiative, au service de la personne humaine. La création de richesse, l'entreprise, l'innovation et le travail sont indispensables au progrès collectif. La France et l'Europe doivent retrouver une pleine maîtrise de leur avenir. Ils doivent simultanément s'inscrire dans un modèle qui donne à chacun les moyens de construire son autonomie et de participer à la prospérité commune. Les transformations technologiques et économiques sont porteuses d'opportunités considérables ; elles doivent être accompagnées par la formation, l'investissement et la solidarité afin qu'elles deviennent des facteurs d'émancipation et de cohésion plutôt que de nouvelles sources de fractures.

Nous voulons faire réellement confiance aux territoires et à leurs élus. La décentralisation ne peut se résumer à un transfert de compétences accompagné de nouvelles contraintes. Elle doit donner aux collectivités des marges de liberté et de responsabilité effectives, associées à une véritable autonomie financière. Les décisions qui peuvent être prises au plus près du terrain doivent pouvoir l'être, dans le respect de l'unité de la République. Nous continuerons ainsi à défendre le rôle irremplaçable de la commune, la simplification des normes et le principe de différenciation, afin que l'action publique puisse mieux tenir compte de la diversité des réalités locales.

Cette confiance doit également trouver une traduction particulière dans les **outre-mer**. La République doit prendre pleinement en compte la diversité de ses territoires ultramarins et leurs réalités propres. L'adaptation des politiques publiques, la différenciation et l'évolution des cadres institutionnels doivent pouvoir répondre aux situations particulières de chacun d'eux, dans le respect de la République et de ses principes.

Dans ce cadre, nous attachons une importance particulière à la **préservation de l'État de droit**. La protection des libertés publiques, l'indépendance de la justice, l'égalité devant la loi et le

respect de la Constitution constituent des garanties fondamentales de notre démocratie. Mais défendre l'État de droit ne signifie pas considérer que le droit serait figé. **Le droit doit pouvoir évoluer avec la société, les réalités nouvelles et les exigences de l'intérêt général.** Il appartient au législateur, dans le respect de la Constitution et des engagements internationaux de la France, de faire évoluer les règles lorsque celles-ci ne répondent plus suffisamment aux besoins de la Nation. La stabilité du droit et son adaptabilité ne sont pas contradictoires : elles participent toutes deux de la confiance dans nos institutions.

Ces convictions doivent désormais trouver leur traduction dans plusieurs priorités nationales.

Nous voulons élever rapidement notre effort de défense. Le retour de la guerre sur le continent européen et les menaces hybrides nous imposent de préparer le pays aux crises de haute et de basse intensité. La France, en lien avec ses partenaires européens, doit disposer de forces armées entraînées, correctement équipées et soutenues par une base industrielle souveraine, agile et réactive.

Nous voulons restaurer l'autorité de l'État et garantir la sécurité de nos concitoyens. La lutte contre les violences, les trafics, les incivilités et les radicalités doit constituer une priorité. L'autorité républicaine doit être pleinement exercée et la justice rendue dans des délais compatibles avec les attentes légitimes des citoyens. Cette exigence d'autorité vaut également pour la famille et l'éducation, qui jouent un rôle essentiel dans la transmission des règles communes et dans la construction de citoyens libres et responsables.

Nous voulons renforcer la cohésion sociale en privilégiant l'émancipation. La solidarité nationale doit protéger ceux qui en ont réellement besoin, mais elle doit aussi permettre à chacun de retrouver les moyens de son autonomie. Le travail, la formation, l'engagement et le mérite doivent constituer des voies privilégiées d'émancipation. Cette ambition suppose également de mieux répondre aux difficultés d'accès aux soins, de soutenir les familles, de développer une politique du logement adaptée aux besoins et d'accompagner dignement le vieillissement de la population et la dépendance.

Nous voulons concilier transition écologique, souveraineté alimentaire, énergétique et compétitivité. Face au changement climatique, la transformation de notre modèle de production et de consommation est nécessaire. Cette transformation doit cependant être conduite avec réalisme, en s'appuyant sur l'innovation, la recherche et une politique énergétique permettant à la France de préserver son indépendance et sa compétitivité. La transition écologique ne pourra être durable que si elle est économiquement soutenable, socialement acceptable et compatible avec les capacités d'investissement de notre pays.

Nous voulons rendre l'action publique plus efficace et plus proche des citoyens. Cela suppose de lutter contre la complexité administrative, de réduire les normes inutiles, de mieux évaluer les politiques publiques et de responsabiliser ceux qui les mettent en œuvre. L'intelligence artificielle offre à cet égard de multiples opportunités pour simplifier les démarches, mieux anticiper les besoins des citoyens et améliorer la qualité des services publics. Son développement doit toutefois s'inscrire dans un cadre exigeant, garantissant la souveraineté et la protection des données, la transparence des traitements et le maintien d'une décision humaine lorsque celle-ci est nécessaire. L'efficacité ne consiste pas à faire moins pour faire

moins : elle consiste à utiliser au mieux les ressources collectives pour obtenir les meilleurs résultats. Elle doit être recherchée à tous les niveaux de décision, de la commune à l'Union européenne.

La France dispose de nombreux atouts : la vitalité de ses territoires, la créativité de ses entrepreneurs, l'engagement de ses élus et de ses associations, la qualité de ses services publics, ainsi que les talents et l'énergie de ses citoyens. Notre responsabilité est de leur donner les libertés, les moyens et le cadre nécessaires pour qu'ils puissent pleinement s'exprimer.

Dans une période de profondes transformations et d'incertitude politique, le Groupe Union Centriste & Indépendants entend demeurer une force de proposition, de dialogue et de responsabilité. Fidèles à nos convictions européennes, humanistes, libérales et décentralisatrices, nous voulons contribuer à une France plus libre, plus responsable, plus efficace et plus unie.

Ces valeurs et ces exigences guideront l'action des membres du Groupe Union Centriste & Indépendants.